

Communiqué de presse

13 mars 2019

La Fondation Pestalozzi lance son appel aux candidatures pour le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Dès à présent et jusqu'au 15 juin 2019 au plus tard, les institutions ayant des projets d'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses peuvent soumettre leur candidature pour le prix pour l'encouragement précoce de la Fondation Pestalozzi. Ce prix est doté de 20 000 francs.

Zurich, le 13 mars 2019. **La Fondation Pestalozzi a pour but d'améliorer encore la qualité de la formation en Suisse tout en renforçant l'égalité des chances pour les jeunes issus de régions de montagne et de contrées reculées. C'est pourquoi elle s'engage en faveur de la promotion précoce en décernant pour la quatrième fois déjà le prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses. Elle est soutenue dans cet effort par l'Association faïtière des enseignantes et enseignants de Suisse LCH. Le jury se compose de personnalités issues des domaines de la science, de l'économie, de la politique et de la société.**

Pour le succès de l'apprentissage des enfants, une éducation et un encouragement précoces et de bon niveau qualitatif constituent, avec la mission éducative des parents, un préalable essentiel afin qu'ils puissent donner libre cours à leur curiosité naturelle et découvrir le monde petit à petit. Les structures d'accompagnement de haut niveau qualitatif destinées aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés constituent un cadre idéal pour la promotion précoce. Alors que des institutions d'encouragement précoce existent dans les agglomérations urbaines, l'offre pour les enfants des régions de montagne, en revanche, demeure limitée.

«Avec le prix pour l'encouragement précoce, nous voulons contribuer à ce que les enfants issus des régions de montagne suisses bénéficient de bonnes possibilités d'apprentissage au cours des quatre premières années essentielles de leur vie et qu'ils aient ainsi les meilleures chances lors de l'entrée à l'école», déclare Daniel Zeller, président de la Fondation Pestalozzi.

La participation est ouverte jusqu'au 15 juin 2019 aux institutions publiques et privées qui ont réalisé un projet dans le domaine de l'encouragement précoce (c'est-à-dire pour les enfants jusqu'à leur scolarisation) ainsi qu'à celles qui ont une idée de projet et voudraient le réaliser.

La récompense vaut les efforts fournis pour soumettre la candidature. Pour Yonne Imhasly, présidente de la garderie de jour Gogwärgi, lauréate du prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses 2017, ce prix est le symbole de l'excellente collaboration au sein de l'équipe ainsi qu'une grande reconnaissance et une formidable consécration pour les six communes qui parrainent le projet.

Josef Arnold, ancien conseiller d'État du canton d'Uri et président du jury, ajoute: «La promotion précoce aide les parents à créer pour leurs enfants un environnement stimulant pour leur développement.»

Renseignements

- Erika Andrea, gérante de la Fondation Pestalozzi,
e.andrea@pestalozzi-stiftung.ch
Tél. 044 210 40 80

- Vous trouverez de plus amples informations sur le prix pour l'encouragement précoce et le film sur les précédents lauréats sur le site de la Fondation Pestalozzi www.fruehfoerderungspreis.ch ou sur www.pestalozzi-stiftung.ch

Entretiens

Le président de la Fondation Pestalozzi, Monsieur Daniel Zeller, et les membres du jury se tiennent à votre disposition pour des entretiens. Veuillez contacter le secrétariat de la Fondation Pestalozzi.

Fondation Pestalozzi

La mission principale de la Fondation Pestalozzi est l'octroi de bourses et de prêts à des fins de formation à des jeunes issus des régions de montagne suisses. Depuis sa création en 1961, la Fondation Pestalozzi a alloué au total plus de 41 millions de CHF à 7939 boursières et boursiers.

Remise du prix pour l'encouragement précoce dans les régions de montagne suisses

Le prix est décerné tous les deux ans.

Ce prix doté de 20 000 CHF est décerné par la Fondation Pestalozzi, en collaboration avec l'Association faîtière des enseignantes et enseignants de Suisse LCH.

Un jury de personnalités de premier plan désignera le lauréat.

Les membres du jury sont :

- **Josef Arnold**, ancien conseiller d'État du canton d'Uri et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi (président du jury)
- **Franziska Peterhans**, secrétaire centrale de l'Association faîtière des enseignantes et des enseignants de Suisse LCH et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi (vice-présidente du jury)
- **Sina Bellwald**, chanteuse valaisanne en dialecte, la plus connue de Suisse
- **Marcus Caduff, ing. dipl. agr. EPF**, conseiller d'État du canton des Grisons
- **Trix Heberlein, lic. iur.**, ancienne conseillère aux États et vice-présidente de la Fondation Pestalozzi
- **Carolina Müller-Möhl, dipl. pol. (FU Berlin)**, entrepreneuse, membre de conseil d'administration et membre du Conseil de Fondation de la Fondation Pestalozzi
- **Milan Prenosil**, président du Conseil d'administration de Confiserie Sprüngli AG
- **Heidi Simoni, Dr. phil.**, directrice du Marie Meierhofer Institut für das Kind